

Bulletin d'informations



Saint-Médard-sur-Ille

N°26 Avril 2016

Sommaire

Edito.....	p. 1
Conseils municipaux ..p. 2 et 3	
Dispositif « argant de poche ».....	p. 3
Pavoisement de l'école.....	p. 4
Centre de loisirs/TAP	p. 4
Journée citoyenne	p. 5
Bibliothèque	p. 5
Téléthon.....	p. 6
Passage à niveau	p. 6
Skatepark.....	p. 7
Salle des sports.....	p. 7
Point sur le lotissement	p. 8
Voirie	p. 8
Linky.....	p. 9
Val d'Ille	p. 9
Environnement.....	p. 10
Les associations	p. 11 à 15
État-civil - Urbanisme Agenda	p. 16

Bulletin d'informations de Saint-Médard-sur-Ille

Siège social : 2, rue de la Mairie
35250 Saint-Médard-sur-Ille
Tél. 02 99 55 23 53 - Fax 02 99 55 67 00
Courriel : mairie@smdsi.fr
Site : www.saint-medard-sur-ille.fr

Responsable de publication :
Lionel Van Aertryck

Rédaction Commission
Communication :
Laurence Moiré,
Romain Lemarchand,
Jérôme Bournonville,
Nathalie Montembault
et Stéphane Quernec

Création & Impression :

Imp. **cljmc** IMPRIMERIE

**Impression encre végétale
sur papier 100 % recyclé**



Edito

De la patience et de l'obstination, pour commencer.

Il est des projets qui se réalisent en moins de temps qu'il ne faut pour les imaginer. Il en est aussi qui prennent vie sans que l'on n'y prenne garde, on se retourne soudain et on constate, un peu surpris, le chemin parcouru. On peut aussi

être adepte de l'incantation ostentatoire, vénérer le célèbre Yakafocon ou son comparse non moins illustre Yavaikapa, avec des résultats plus ou moins aléatoires. Mais il faut bien se rendre à l'évidence, la plupart des projets prennent du temps qu'il ne faut pas compter, nécessitent de l'énergie qu'il ne faut pas économiser (une fois n'est pas coutume) et au final, lorsqu'enfin, la dernière marche est franchie, ils procurent une satisfaction qui doit être partagée.

De nombreux projets ont pris corps ces dernières semaines ou ont franchi des étapes importantes qui vont contribuer à faire évoluer notre commune. Nous pouvons tous nous en réjouir. En premier lieu le devenir du passage à niveau bien sûr, qui nous a mobilisés depuis l'été dernier. Le protocole d'accord proposé a obtenu l'aval de toutes les parties prenantes conscientes de l'enjeu fondamental que représente la réalisation d'un viaduc pour l'avenir de la commune. Une présentation complète du projet sera réalisée en mai-juin et une réunion publique sera organisée pour présenter le projet et répondre aux questions que cet ouvrage pourrait soulever. Les réalisations portées par le Val d'Ille sont tout aussi importantes, au titre de ses compétences sur la mobilité (le parking de la halte), le tourisme (la rénovation du fournil) ou la sauvegarde du dernier commerce avec la reprise du chantier du restaurant. Côté communal, la rénovation et l'extension de la salle des sports est à présent engagée. Après une pause pour cause de travaux que nous avons limitée au maximum, les membres des associations médardaises découvriront à la rentrée prochaine un équipement complètement remis à neuf pour exercer leurs activités préférées. Les futurs projets sont également sur les rails comme la rénovation de la mairie et de la salle des fêtes pour 2017 ou la création de nouveaux logements dans le cadre de la ZAC de la Croisée des chemins. Les premières réflexions sur d'autres projets comme le futur aménagement de la place de l'église commencent à émerger. Nous reviendrons vers la population pour une concertation nécessaire sur le devenir de ce cœur de bourg et aboutir à un projet accepté de tous.

Parmi tous ces projets que nous soutenons, souvent depuis plusieurs années, l'autoconstruction accompagnée de huit maisons par un collectif d'habitants porté avec nos partenaires que sont NEOTOA et Les Compagnons Bâisseurs est exemplaire et symbolique. Huit foyers à revenus modestes, vont pouvoir, en échange de beaucoup de temps et d'investissement personnel, expérimenter une nouvelle manière de prendre pied dans une commune. Ils partagent déjà la volonté de se lancer dans une aventure fantastique, participer collectivement à la construction de leurs maisons, vous imaginez ? Aussi je vous invite à venir les rencontrer, les soutenir et partager avec eux à votre tour, votre satisfaction de vivre dans un petit village, qui a su conserver son authenticité tout en développant des valeurs de solidarité, d'innovation et d'accueil.

Le maire, Lionel Van Aertryck

Vie Municipale

Principales décisions des conseils municipaux de novembre, décembre, janvier, février et mars 2016

Séance du 17 novembre 2016

En hommage aux victimes des attentats de Paris du 13 novembre, le conseil municipal a observé une minute de silence et de recueillement.

› Le conseil municipal autorise le transfert de compétence « étude, élaboration, approbation, modification, révision et suivi d'un plan local d'urbanisme intercommunal, de plan local d'urbanisme » à la Communauté de Communes du Val d'Ille.

› Le conseil municipal a retenu dans le cadre de la réfection de la salle des sports, l'offre de base comprenant la réfection du sol sportif et l'option de doublage thermo-acoustique des soubassements.

› Afin de procéder à une étude sanitaire sur l'église, le conseil municipal, après appel d'offre a retenu, la société KLG architecte pour un montant de 12 550 € HT.

› Dans le cadre de la réalisation de la Zone d'Activité artisanale à St Médard, le conseil a validé la vente d'une parcelle de 3396 m² (AB 428) à la Communauté de Communes du Val d'Ille pour un montant de 3 769,56 €.

› Le conseil municipal a décidé d'accorder une subvention de 306 € à l'association Union Sportive Montreuil Feins Saint-Médard.

› Le Syndicat du Bassin Versant de l'Ille et de l'Illet apporte son appui technique et financier dans le cadre d'expérimentations menées sur les communes. La commune de St-Médard met en place une « végétalisation » du cimetière, et dans ce cadre, le BVII peut participer financièrement à cette expérimentation à hauteur de 500 €.

Le conseil municipal autorise la signature d'une convention avec le BVII.

Séance du 26 novembre 2016

Par un courrier en date du 21 octobre 2015, le président du département d'Ille-et-Vilaine sollicite l'avis de la commune sur sa proposition de solution concernant la suppression du passage à niveau n°11. Le Conseil Municipal à l'unanimité (2 abstentions) considère que la réalisation d'un viaduc de 240 m au nord du passage à niveau PN11, sur la base des études du Département d'Ille-et-Vilaine constitue une solution pour sécuriser le secteur à long terme.

Séance du 17 décembre 2016

› Le bilan moral du bassin versant de l'Ille et l'Illet a été présenté.

› Le conseil municipal a donné son accord pour l'acquisition de parcelles situées près du lotissement du pré du four au tarif de 0,30 € par m² pour une surface de 36 846 m².

› Présentation du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable.

› Le plan communal de sauvegarde a été mis à jour et validé.

› Le conseil municipal a validé le renouvellement de la convention avec SACPA-Chenil service.

› Le schéma départemental de coopération intercommunale a été transmis le 23 octobre par le Préfet, il est demandé aux communes impactées de se prononcer sur ce schéma. Le conseil municipal prononce un avis favorable à la fusion des communautés du Val d'Ille et du Pays d'Aubigné, à l'exception des communes de Mouazé et Romazy.

› Le conseil municipal a retenu les entreprises pour les 11 lots de la rénovation-extension de la salle des sports pour un montant des travaux de 511 811,98 € HT.

› projet de rénovation de la salle des fêtes et de la Mairie, le conseil municipal se prononce pour une réhabilitation complète, incluant notamment l'étage de la mairie.

Séance du 21 décembre 2016

› Le conseil municipal a adopté le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement.

› Le conseil municipal a autorisé le Maire à déposer un dossier de subvention auprès de l'agence de l'eau en vue d'une étude sur le réseau d'assainissement.

Séance du 19 janvier 2016

› La commune a lancé une consultation pour une mission d'étude d'assainissement, dont l'objectif est de localiser précisément les intrusions d'eaux claires dans le réseau et définir un programme pluriannuel de travaux de réhabilitation des réseaux. Le conseil municipal a retenu l'offre de la société EF Etudes pour un montant total de 34 530 € HT.

› Les conseillers autorisent le maire à signer le protocole de soutien au projet de suppression du passage à niveau n°11 – réalisation d'un ouvrage de franchissement de la RD 106.

› Le conseil municipal autorise la signature d'une convention avec le Val d'Ille pour la constitution d'un groupement de commandes pour l'achat de véhicules électriques, la commune souhaitant acquérir un Kangoo électrique dans le cadre de cette convention (reste à charge estimé à 5000 €).

› Dans le cadre de la répartition des recettes des amendes de police – dotation 2015 – programme 2016, le conseil municipal décide

> Vie Municipale

de solliciter l'attribution d'une subvention (plafond 5 350 €) pour les projets suivants à l'étude :

- création de chicanes rue de La Côte;
- création de chicanes-écluses au lieu-dit La Haute Touche et Mouillé;
- réfection du parking de la salle des sports.

Séance du 23 février 2016

- > Le conseil municipal a décidé d'adhérer à l'association OCAVI pour l'année 2016 pour un montant de 25 €
- > Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à renouveler l'adhésion de la commune à l'association BRUDED pour l'année 2016 pour un montant de 344 €.
- > Le conseil accepte le transfert du Val d'Ille à la commune de l'exercice du droit de préemption (urbain ou en ZAD) ainsi que les droits de propriété et les droits de délaissement dont elle est titulaire
- > Le conseil municipal donne à M. le Maire délégation d'attribution, pour exercer, au nom de la Com-

mune les droits de préemption définis par le Code de l'Urbanisme, lors d'une déclaration d'intention d'aliéner ou d'une demande d'acquisition d'un bien

- > Le Conseil Municipal autorise une demande de subvention au titre du Fonds de soutien à l'investissement local pour les travaux de la salle des sports.
- > Le Conseil Municipal valide le fait que la commune de Saint-Médard-sur-Ille participe à l'entretien du terrain de football de Montreuil-sur-Ille à hauteur de 1284,30 € pour l'année 2016.
- > Le conseil municipal a validé l'évolution des tarifs pour les concessions, les cavurnes et les cases du columbarium.

Séance du 15 mars 2016

- > Le conseil municipal autorise la vente de 8 lots à NEOTOA, pour la réalisation de 8 logements en auto-construction accompagnée au lotissement Les Poiriers. Initialement, 10 logements en auto-construction accompagnée étaient prévus, les

lots non réservés (lot 1, surface : 305 m² et lot 6, surface : 275 m²) seront commercialisés par la commune en tant que lots libres.

- > Le conseil municipal s'oppose au changement de compteur électrique par un compteur de type LINKY au domicile de tout propriétaire qui en aurait fait la demande par écrit en mairie, et précise qu'une attestation faisant référence à la délibération sera fournie au propriétaire; et précise que les conséquences éventuelles du refus de changement du compteur (mise en place d'une taxe pour relève manuelle...) ne pourront en aucun cas être à la charge de la commune et seront l'affaire du propriétaire qui en accepte le risque.

Les comptes-rendus
complets sont disponibles
sur www.smdsi.fr

Les conseils municipaux
(réunions publiques)
ont lieu les 3^e mardi du mois
(sauf exception)
à 20 h 30
à la salle polyvalente.

Dispositif « argent de poche »

La commune met en place pour la troisième année consécutive l'opération « Argent de poche ». Il s'agit, dans une enveloppe budgétaire prédéfinie, de proposer aux adolescents de la commune âgés de 16 à 18 ans d'effectuer des travaux d'entretien (désherbage, manutention légère, balayage, etc.).

Pour l'année 2016, il est prévu de mettre ce système en application pendant les vacances scolaires (1 semaine sur avril, juillet, août et octobre) et de permettre par roulement, si nécessaire, à 4 ou 5 jeunes d'y participer.

L'encadrement est assuré par le service technique de la commune sur 4 demi-journées (8 h 30-12 h ou



13 h 30-17 h) pause comprise autour d'un petit encas et d'une boisson.

C'est l'occasion pour tous de mieux connaître la commune, de rencontrer d'autres jeunes, d'apprécier le travail fourni par les employés, de maîtriser un emploi du temps précis et de se

faire un petit pécule pour les mois à venir.

Le conseil municipal va délibérer pour l'attribution d'une somme de 1020 € pour l'année 2016, ce qui représente 68 demi-journées.

Inscrivez-vous en mairie.

> Vie Municipale



Pavoisement de l'école

Le 9 décembre 2015, Lionel Van Aertryck a prononcé un discours devant les enfants de l'école à l'occasion du pavoisement de l'école, extrait :

«Ce drapeau et celui qui l'accompagne sont là pour nous rappeler que nous vivons en république, tous ensemble, et que pour que chacun d'entre nous puisse se sentir libre et heureux, nous devons respecter des règles : la liberté, l'égalité et la fraternité, qui sont la devise de la République Française, auxquelles il faut ajouter une quatrième règle : la laïcité.

Ces règles ont été écrites il y a plus de 200 ans, et sont inscrites dans la déclaration des droits de l'homme, mais elles sont toujours valables et en les respectant on s'assure que tout le monde sera libre de vivre sa vie comme il le souhaite, sans forcer les autres à faire des choses qui ne leur plaisent pas ou dont ils n'ont pas envie, sans faire de mal aux autres.

Commençons par la liberté. La liberté ce n'est pas avoir le droit de tout faire, la liberté c'est la

liberté de penser ce que l'on veut et de faire ce que l'on veut, tant qu'on ne marche pas sur la

liberté des autres, qui eux aussi ont le droit d'être libres et heureux.

L'égalité ensuite, l'égalité aussi est une valeur importante. Respecter l'égalité c'est reconnaître que tout le monde a la même valeur, que ce soit un garçon ou une fille, un grand ou un pe-

tit, un riche ou un pauvre. Personne n'a moins de droits que les autres et tout le monde doit être traité de la même manière, avec le même respect.

La troisième règle c'est la fraternité. La fraternité cela veut dire que l'on n'embête pas les autres, on n'est pas obligé de trouver tout le monde sympa, on peut choisir avec qui on joue et qui on ne joue pas, mais on n'a pas le droit d'aller embêter les autres. Personne n'aime être embêté. La fraternité c'est aussi aider les autres quand ils en ont besoin, leur rendre service, les aider à être heureux.

La dernière règle qui est très importante aussi, et qui est un peu plus jeune que les autres, elle a seulement un peu plus de 100 ans, c'est ce que l'on appelle la laïcité. La laïcité permet de faire en sorte que même si nous sommes tous différents, que nous ne pensons ou ne croyons pas la même chose nous pouvons vivre ensemble les uns à côté des autres. Lorsque l'on se trouve dans une école, dans la bibliothèque, au centre de loisirs, avec les autres, nous mettons de côté nos différences pour ne pas les imposer aux autres, pour les laisser libres de continuer de penser et de faire ce qu'ils veulent, tant qu'ils respectent les règles de liberté, d'égalité et de fraternité.»

Centre de loisirs/TAP



En partenariat avec l'association Chlorophylle, le centre de loisirs de Saint-Médard investit le verger en créant « Un jardin des senteurs et des saveurs » et « Le potager enchanté ».

Au programme : réalisation de bacs, d'une butte de permaculture, de semis...

Un lieu à découvrir prochainement !



Journée citoyenne

Afin de s'inscrire dans la continuité, le comité «Au fil de l'âge» a programmé sa 2^e journée citoyenne le 28 mai prochain sous le signe de la «convivialité, solidarité et entraide». C'est aussi l'idée de mobiliser les habitants de Saint-

Médard sur l'embellissement de leur commune.

Nous restons à votre disposition pour expliquer la démarche et motiver différents publics, jeunes et moins jeunes, à proposer différentes actions.

Les associations sont invitées à nous rejoindre et d'ores et déjà le G.P.A.S. (groupement de pédagogie et d'animation sociale) du Val d'Ille sera à nos côtés.

Nous comptons sur vous. Le Comité Au fil de l'âge.

Bibliothèque

Prix coup de cœur

La soirée de remise de la 11^e édition du prix coup de cœur aura lieu vendredi 22 avril à 20 h à la bibliothèque de La Mézière. Une animation surprise autour des livres sélectionnés sera proposée. Un chèque lire d'une valeur de 30 euros sera offert à un des lecteurs du prix après un tirage au sort parmi les participants ayant voté pour leur livre coup de cœur 2015.

CAP BD 2016

Les sélections «découverte» et «expert» des bandes dessinées du prix cap BD sont disponibles à la bibliothèque.

Comme chaque année vous pouvez lire les titres d'une ou des deux sélections et voter pour votre BD préférée. La remise du prix aura lieu fin mai au Bar «La tête d'affiche» de St-Médard.

- **Sélection découverte** : «Peau Neuve» Élise Griffon, «Le jardin de minuit» Édith, «L'homme montagne» Séverine Gauthier, «Le vieil homme et la mer» Thierry Murat, «Le grand méchant renard» Benjamin Rrenner «L'encyclopédie des débuts de la terre» Isabel Grinberg.
- **Sélection expert** : «Ce n'est pas toi que j'attendais» Fabrice Toulmé, «Chicagoland» Fabrice Colin, «La favorite» Matthias Lehmann, «Facteur pour femmes» Didier Quellat-Guyot, «Zaï Zaï Zaï Zaï» Fabcaro, «Le sculpteur» Scott Mc Cloud.

Animation nature

La bibliothèque, l'association Chlorophyll et le bar «La tête d'affiche» vous propose une animation nature et lectures. De nombreuses animations seront proposées tout au long de la journée au bar et sur la place de l'église. Rendez-vous samedi 11 juin de 10 h à 16 h. Le programme de cette journée (en cours d'élaboration) sera annoncé en mai.

Nouveautés

Des achats de livres enfants, ados et adultes auront lieu courant avril. Vos envies de lectures nous intéressent, n'hésitez pas à en parler lors de votre venue à la bibliothèque.

Par ailleurs, un échange de 150 documents auprès de la médiathèque départementale en avril va permettre un renouvellement du fonds de collections.

TAP

La bibliothèque participe aux temps d'activités périscolaires. Ainsi, des temps de lectures (théâtre de jouets, livres jeux...) ont été proposés aux maternelles et CP. Du Land Art et un atelier «livres d'art» à partir de vieux livres ont été, pour les CE et CM, une belle expérience artistique. Au programme de ce dernier trimestre : «déchets d'œuvre» : créations à partir d'objets de récupération et élaboration d'un art book pour les plus grands et «lectures à la carte» pour les plus petits avec présentation de pop up, beaux livres, livres jeux, théâtre de jouets...



Horaires d'ouvertures

La bibliothèque est ouverte mercredi de 11 h 30 à 12 h 30 et de 15 h à 18 h 30, vendredi de 13 h 45 à 18 h 45 et samedi de 10 h 30 à 12 h 30.

Pendant les vacances scolaires, elle est ouverte mercredi de 1 h 30 à 12 h 30 et de 15 h à 18 h 30 et samedi de 10 h 30 à 12 h 30.

Catalogue en ligne

www.saint-medard-sur-ille.fr/bibli

Adhésion

L'adhésion annuelle est fixée à 3 euros par adultes, elle est gratuite pour les moins de 18 ans et permet l'emprunt de 6 documents pour une durée de 3 semaines.

Contact :

bibliotheque@saint-medard-sur-ille.fr
02 99 55 66 40

> Vie Municipale

Téléthon

Pour l'année 2015, la municipalité, en lien avec les associations, a souhaité relancer la participation au profit du Téléthon. Les réponses ont été globalement positives et le week-end des 4 et 5 décembre nous étions tous mobilisés pour cette action citoyenne. Gabriel Garnier présentait une très belle exposition sur le thème marin : beaucoup de visiteurs ont pu bénéficier des explications toujours truculentes de notre Médardais.



Le samedi dès 14 h 30, les plus courageux répondaient à l'appel pour la Zumba Party, avec pour scène la place de l'église et une animation survoltée assurée par Sirely Danse.

Le dimanche à la salle des fêtes, les visiteurs étaient accueillis dans la bonne humeur au parfum des crêpes avec plusieurs ateliers à découvrir :

- Fresque collective (animé par l'association Korason);
- Exposition de toiles à acquérir (association St-Méd'Art);
- Exposition spéléologie (animé par D. Guérin - Asso St-Médard de France);
- Concert de Harpe par Catherine Baudichet;
- Danse avec animation musicale assurée par MM. Rondin et Doualin.

Tout au long de cette journée, l'ambiance fut chaleureuse et conviviale. Les associations, comité



des fêtes, St-Médard de France et Club de l'amitié, ainsi que Valérie Honoré ont donné de leur temps pour régaler et servir avec gentillesse tous les visiteurs avec crêpes moelleuses et délicieuses boissons chaudes.

La somme de 515,33 € a été remise à l'association du Téléthon et nous encourage pour renouveler ce bel élan de générosité fin 2016. Un grand merci à toutes les personnes présentes ce week-end de décembre.

Passage à niveau

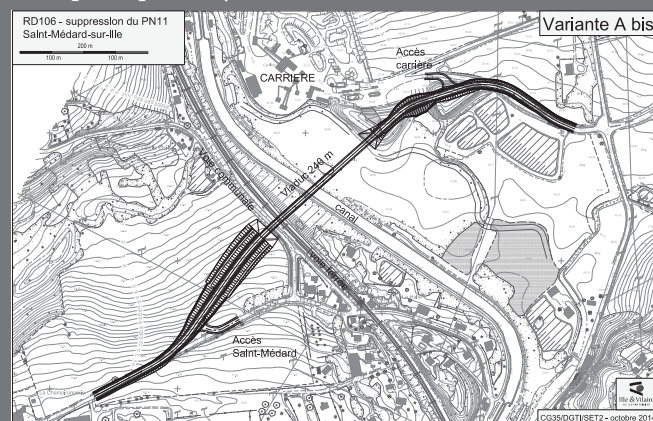
Suite aux différentes mobilisations qui se sont exprimées contre la fermeture sans solution de contournement du passage à niveau avancée par le Préfet l'été dernier, et sur la base d'une contre-proposition du département d'Ille-et-Vilaine de réalisation sous 4 ans d'un viaduc, le Préfet a proposé la signature d'un protocole d'accord entre toutes les parties prenantes pour soutenir ce projet.

L'ensemble des partenaires a obtenu l'autorisation de son assemblée pour autoriser leur représentant à signer le protocole d'accord proposé par le préfet. Les signataires sont : l'État, la Région Bretagne, le Département d'Ille-et-Vilaine, le Val d'Ille, la commune de Saint-Médard-sur-Ille, la SNCF et l'association Solidarité PN11 des victimes de 2011. En signant ce protocole, tous conviennent que le viaduc est la meilleure solution à court terme (4 ans) pour régler le problème de suppression inéluctable du passage à niveau. Il est à noter que malgré la dissolution du collectif PN11 composé d'habitants qui avait été invité à signer ce protocole, mais qui l'a refusé, le préfet n'a pas bloqué le projet.

Concrètement, le passage à niveau reste ouvert sans aménagement complémentaire tant que le viaduc n'est pas mis en service, avec une date butoir fixée par le

préfet pour une ouverture en 2020. Tous les partenaires vont faire le maximum pour que ce délai soit respecté. Les financements sont également confirmés.

Dans le cadre du projet de réalisation du viaduc, le Conseil Départemental en collaboration avec la commune lancera une phase de concertation, constituée d'une exposition qui aura lieu dans la salle du conseil du 20 mai au 17 juin avec possibilité pour le public d'exprimer ses remarques et interrogations éventuelles, ainsi qu'une réunion publique le 8 juin à 18 h 30, salle des fêtes.

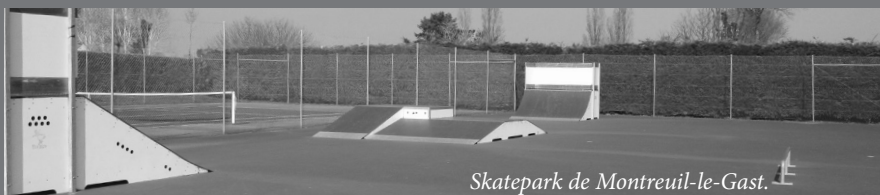


Skatepark

Création d'un groupe de travail « Skatepark » : appel à volontaire.

La Commune souhaite mettre en œuvre sur 2016/2017 un skate parc et un petit parcours de BMX. De nombreux jeunes interpellent régulièrement les élus pour demander la mise en place de ces structures. L'activité Roller portée par l'amicale laïque connaît un grand succès depuis ses débuts.

Un skatepark est un espace généralement plat en béton ou en



Skatepark de Montreuil-le-Gast.

enrobé. Des structures, rampes, barres... sont installées sur cet espace sur lesquelles les riders en skate, roller ou vélo peuvent rouler, glisser, sauter, ou effectuer des tricks (figure acrobatique).

La Commune propose la création d'un groupe de travail constitué de nos riders, jeunes ou moins jeunes, afin de réaliser un espace adapté à

leurs attentes. Le groupe se réunira pour la première fois le samedi 30 avril à 14 heures en salle du Conseil. Ce groupe sera fortement impliqué dans la conception mais aussi dans la réalisation des structures. Des visites seront réalisées dans les skatepark proches de Saint-Médard pour les tester et s'inspirer des points positifs.

Salle des sports

Le chantier de la salle des sports a démarré en mars : 685 000 € d'investissement et six mois de travaux pour une rénovation totale, en particulier l'isolation thermique et phonique ainsi que la réalisation d'une extension au nord.

Le budget est réparti en plusieurs postes : 615 000 € de travaux sur la salle des sports, 16 500 € pour la déviation d'une ligne Haute Tension enterrée, qui se serait retrouvée sous l'extension, 50 000 € d'études et honoraires (architecte, coordinateur SPS, contrôleur technique, études et diagnostics en géotechnique, amiante et charpente...).

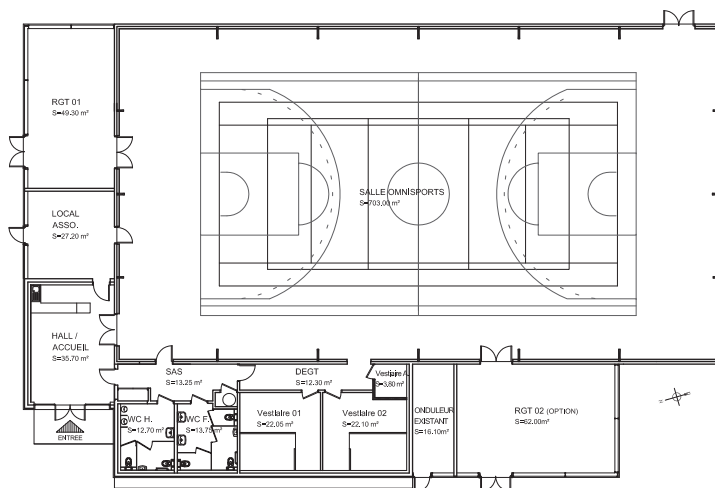
Le financement de ces travaux sera assuré par une subvention de 150 000 € au titre du plan de relance du Département d'Ille-et-Vilaine, de 201 000 € de participation aux équipements publics de la ZAC de la Croisée des Chemins, de 97 500 € de Fonds de Compensation de la TVA. Le reste à charge pour la commune est de 236 500 €.

Les travaux prévus sont répartis en deux phases.

La première concernera la partie sanitaires, local rangement et extension. Pour remplacer les toilettes existantes, qui ne sont pas aux normes, des sanitaires séparés homme/femme conformes aux normes d'accessibilité seront créés dans le local rangement actuel. La place libérée permettra d'agrandir un peu les vestiaires. Les douches ne seront que très peu modifiées (mise en place d'une douche pour PMR).

L'extension permettra de réaliser un sas d'entrée de 35 m² qui sera équipé d'un comptoir de bar pour un espace propice à la convivialité, un local destiné aux associations de 27 m² et un local de rangement de 50 m² (contre 29 m² actuellement).

Durant cette première phase, la salle principale restera accessible par la porte Est jusqu'au dernier week-end d'avril.



À partir de début mai, la seconde phase des travaux concernera la salle principale.

Les travaux consistent à réaliser en intégralité l'isolation thermique et phonique des murs et du plafond. Ainsi, des panneaux perforés en bois et la réalisation d'un faux plafond permettront de gagner en confort acoustique et thermique. De larges ouvertures latérales en polycarbonate permettront de profiter de la lumière naturelle.

Un vrai sol sportif multicouches à déformation surfacique en résine polyuréthane conforme à la réglementation des sols sportifs sera réalisé. Il permettra d'augmenter sensiblement le confort de jeu, de limiter la traumatologie liée au sport tout en étant compatible avec l'activité rollers.

La fin des travaux est prévue pour début septembre, il faudra ensuite prévoir une phase pour la réception des travaux, mise en service et visites de contrôles sécurité et accessibilité.

La municipalité reste très vigilante sur le respect du calendrier des travaux qui devrait permettre de rendre l'usage de cette salle dès la mi-septembre 2016.



Point sur le lotissement

Commercialisation du lotissement Les Poiriers

La commercialisation des lots libres du lotissement communal Les Poiriers est en cours.

Le projet comporte 41 lots dont 27 lots libres à 105 € TTC/m², avec une taille de parcelle moyenne de 360 m². Les réservations sont à faire auprès de Maître Loret, notaire à Saint-Aubin-d'Aubigné (02 99 55 20 08).

Voirie

Réalisation de chicanes-écluses franchissables à la Ratulais et au Bois de Cranne



Les relevés de vitesses réalisés sur différents points de la commune ainsi que le retour de plusieurs riverains ont permis d'identifier des zones particulièrement sensibles où l'incivisme des usagers de la route nous contraignent à mettre en place des modérateurs de vitesse.

Ainsi, les lieux-dits de la Ratulais et du Bois de Cranne ont été identifiés. Ces zones présentent une particularité car des engins agricoles y passent régulièrement, il nous fallait trouver une solution de modération de vitesse permettant le passage d'engins larges.

Afin d'en discuter avec les riverains, une réunion publique a été organisée fin novembre 2015, il a été décidé de mettre en place des chicanes-écluses franchissables avec régime de priorité par alternat et limitation à 30 km/h, sur le même modèle que celles qui ont été réalisées au niveau de la liaison douce Melesse-Cap-Malo. C'est au total 5 chicanes qui seront mises en place, deux à la Ratulais, une à la Croix Herbelle, une à la Perrière-Collin et une dernière aux Quatre Chemins. Le marquage d'un passage piéton au niveau

de l'abri bus de la Bouftière sera renforcé par des bandes rugueuses de part et d'autres. Au niveau de cet abri bus, l'accotement a été stabilisé par un empierrement afin que le car puisse s'y garer et que les collégiens n'aient plus les pieds dans la boue. Afin d'assurer la conformité avec la réglementation, la vitesse est limitée à 50 km/h entre la Croix Herbelle et les Quatre Chemins et à 70 km/h entre la RD106 et la Croix Herbelle.

La société de signalisation SMR (Melesse) a été retenue après consultation de plusieurs entreprises, pour un montant de 13 000 € TTC. Les travaux ont débuté fin janvier (pose des panneaux et réalisation d'une chicane-test à la Perrière Collin). La solution retenue pour cette première chicane n'a pas donné satisfaction car les graviers collés par résine sont trop facilement franchissables par les véhicules légers (pas d'impact sur la réduction de vitesse). Il y a donc eu un décalage dans les travaux, la société SMR ayant dû commander des barrettes franchissables à coller.

Un test a été réalisé à la Ratulais, mais la première version s'est montrée trop abrupte (angle droit de

5 cm de hauteur) et potentiellement dangereuse pour les deux-roues, deux barrettes ont donc été mises dos-à-dos afin d'éviter cet angle, la solution semble enfin donner satisfaction. Pour des raisons de coûts imprévus, il sera réalisé 2 barrettes par module (au lieu des 3 initialement prévus). Ces nouvelles barrettes sont en cours de fabrication.

Ces aléas dans les commandes du matériel ont donc été responsables du retard de mise en place et nous le regrettons, mais il était nécessaire de tester ces dispositifs qui sont peu communs. Les travaux devraient être terminés pour la fin du mois de mars.



Lors de la réunion publique de novembre était également annoncé la mise en place de chicanes au niveau de la Côte. Les entreprises que nous avons sollicitées pour avoir des devis ont mis du temps à nous répondre et il nous faut établir un budget prévisionnel pour 2016 (en cours d'élaboration), tout ceci expliquant également le retard pris sur ce projet.

Linky

Communiqué D'ERDF :

À partir du 1^{er} décembre 2015, ERDF, Électricité Réseau Distribution de France, le gestionnaire du réseau de distribution d'électricité, remplacera l'ensemble des compteurs d'électricité de la commune par des compteurs de nouvelle génération communicants : les compteurs Linky. Ces compteurs offriront de nouveaux services aux habitants. Le relevé des consommations sera automatique et ne nécessitera plus de rendez-vous. De même, les interventions techniques courantes (changement de puissance ou de tarif, mise en service) se feront sans dérangement, et dans des délais plus rapides (moins de 24 h). Par la suite, chacun disposera d'un accès simple, gratuit et pédagogique à ses données de consommation depuis son ordinateur, sa tablette ou son smartphone. Chaque personne concernée recevra un courrier d'ERDF entre 30 et 45 jours avant la date de pose du nouveau compteur. ATLAN'TECH l'entreprise de pose missionnée par ERDF, vous informera de son passage 25 jours au moins avant cette même date. Cette entreprise sera facilement identifiable grâce au logo « Partenaire Linky » apposé sur ses véhicules. L'intervention durera de 30 minutes à 1 heure et ne sera pas facturée. Pour en savoir plus : <http://www.erdf.fr/linky>

La position du conseil municipal (conseil du 15 mars 2016) :

Plusieurs courriers ont été reçus en mairie de la part d'habitants qui s'inquiètent de l'arrivée et de l'installation à leur domicile de ces nouveaux compteurs communicants. Les raisons invoquées concernent la crainte des émissions d'ondes supplémentaires, le coût de ce changement, les risques sur la vie privée, les suppressions d'emplois liés à la fin de la relève par des agents... Ces habitants ont de plus signifié par écrit à ERDF leur refus de cette installation (avec copie à destination de la mairie) et ont sollicité le conseil municipal afin qu'il se positionne officiellement sur ce sujet.

Afin de répondre aux inquiétudes exprimées par les habitants qui refusent l'installation de ces compteurs, mais sans pénaliser ceux qui souhaitent au contraire les accepter, le conseil municipal a décidé de s'opposer au changement de compteur électrique par un compteur de type LINKY au domicile de tout propriétaire qui en aurait fait la demande par écrit en mairie, en précisant qu'une attestation faisant référence à cette décision sera fournie au propriétaire. Il est cependant rappeler que les conséquences éventuelles du refus de changement du compteur (mise en place d'une taxe pour relève manuelle...) ne pourront en aucun cas être à la charge de la commune et seront l'affaire du propriétaire qui en accepte le risque.

Rénovation du fournil



Le fournil fait partie du patrimoine bâti de la communauté de communes du Val d'Ille.

Dans le cadre de la politique touristique, le Val d'Ille a souhaité reconstruire le four et rénover.

le bâtiment attenant dans le respect du bâti ancien afin de lui rendre son usage premier.

Le fournil est une construction en terre du 19^e siècle réalisée selon la technique locale de la bauge. Il est enduit au mortier de chaux en deux passes.

Le bâtiment au faitage à embarrures (maçonné) était couvert en ardoises clouées. La souche de cheminée était réalisée en briques foraines.

Ce fournil est pourvu d'un étage sur plancher et d'un four d'environ 3 m de diamètre.

Un sauvetage qui devenait urgent

Un diagnostic du bâtiment réalisé en 2013 par Tiez Breizh a préconisé un sauvetage rapide de l'édifice qui se trouvait dans un état de délabrement avancé. Une première partie des travaux a été entamée en 2013 avec la réfection de la toiture.

Les travaux se déroulent de février au printemps 2016

Plusieurs entreprises interviennent sur le chantier :

- le centre de formation SCIC ECLIS (Eco Construction Locales et Initiatives Solidaires) ;
- l'entreprise Terre Crue ;
- l'entreprise Constructions Bois d'Ille-et-Rance.

Plusieurs habitants ont souhaité s'associer à la rénovation du fournil.

Le Val d'Ille a répondu à cette demande en faisant en sorte que les travaux soient effectués en partie dans le cadre d'un chantier participatif.

Jour	Période	La Bouëxière	Liffré	Melesse	Saint-Aubin d'Aubigné
Lundi	Matin				
	Après-midi				
Mardi	Matin				
	Après-midi				
Mercredi	Matin				
	Après-midi				
Jeudi	Matin				
	Après-midi				
Vendredi	Matin				
	Après-midi				
Samedi	Matin				
	Après-midi				

La déchèterie : changement des horaires

Nouveaux horaires

- **Été** (du 1/04 au 31/10) :
de 9 h à 12 h et de 13 h 45 à 18 h ;
- **Hiver** (du 1/11 au 31/03) :
de 9 h à 12 h et de 13 h 45 à 17 h.

- ☐ Déchèterie ouverte
☒ Déchèterie fermée



Paillage

Les bienfaits du paillage

Le paillage consiste à recouvrir le potager, les massifs, des haies ou arbustes avec une couche de matériau protecteur. Le paillis organique présente encore plus d'intérêts :

- Évite le développement de plantes indésirables, herbes folles et autres (et facilite leur enlèvement) ;
- Protège le sol des intempéries, évite le tassement du sol et la formation d'une croûte en surface lors des fortes pluies, protège le sol du dessèchement lors des fortes chaleurs et les plantes contre le gel ;
- Constitue une source fertilisante ;
- Favorise la vie biologique améliorant le sol (verres de terre) et la lutte biologique contre les ravageurs (auxiliaires) ;



- Au potager, garde les légumes propres (salades...) ;
- Permet de valoriser les exportations des jardins (branches, tontes...) et évite de les porter à la déchetterie.

Ainsi, depuis l'abandon des herbicides pour les gestions des espaces verts communaux, nos agents appliquent une bonne couche de paillage sur les massifs ornementaux. Pour être efficace contre les herbes folles, l'épaisseur du paillis varie de 10 à 20 cm. Le paillis était principalement fourni par le Val d'Ille (broyage de branches dans le cadre de la valorisation énergétique des haies bocagères pour la filière bois). La commune produit depuis 2 ans une partie du paillis en empruntant les broyeurs du SMICTOM des Forêts et en recyclant les élagages de nos haies, arbustes et arbres.

Ces broyeurs sont également mis à disposition gratuitement pour les particuliers. Ils sont faciles d'usage et efficaces. Les habitants ont ainsi pu tester un des broyeurs sur la place de l'église, le samedi 26 mars, dans le cadre de la semaine sans pesticides.

D'autres types de paillis organiques sont également disponibles :

- Tontes de gazon : faire sécher l'herbe 2 jours au soleil avant application, couches inférieures à 5 cm (éviter un feutrage putride), riche en azote, pour des durées courtes.
- Petits déchets du jardin : déchets sec et/ou fermes, plutôt après l'été, tiges fanées, tailles du rosier, feuilles sèches des vivaces, à broyer avec la tondeuse
- Feuilles mortes : sous les haies et les massifs arbustifs ou après broyage à la tondeuse pour les massifs de vivaces.
- Paille : pour les paillis annuels, au pied des légumes, des arbres fruitiers, des framboisiers et fraisiers.
- Ecorces : de feuillus en couches de moins de 5 cm (rosiers et arbustes fragiles), de conifères (vivaces et fraisiers).
- Divers sources carbonées (lin, chanvre...) et minérales (ardoise pilée, pouzzolane...).



> Vie Associative

Amicale laïque

Péniche spectacle

La péniche spectacle va s'amarrer fin avril à l'écluse de St-Médard et l'Amicale Laïque vous invite à venir écouter la représentation vocale et burlesque de la Compagnie **TchiKini Sound**, vendredi 29 avril 2016 à 20 h 30.

Tchikini Sound c'est une fusion polyglotte de prose sensible, de tralalas joyeux, d'amuse-gueules et d'ambiances velours, le tout en français, anglais, mandingue, espagnol...

Sur un groove tour à tour swing, afro, drum'n'bass, blues ou latino, les 5 voix de Tchikini Sound allient délicatesse et énergie contagieuse pour parler de légèreté, de douceur, d'amour, et de petites choses étranges, drôles et risibles...

L'Amicale vous propose de déguster des galettes-saucisses, gâteaux et boissons dès 19 h au bord du canal.

Réservations à partir du 1^{er} avril au 07 82 61 50 46 - Tarifs : Adulte : 9€ / Enfant : 5 €

Fête de la musique 2015.



La Péniche Spectacle proposera dans la journée aux enfants de l'école un conte musical « *Dans le vent, l'orage, la lune et les nuages* » de Sharon Evans.

Certaines activités de l'Amicale sont proposées à la séance : Couture, Art Floral, Yoga Do-in, Randonnée, Soirée Jeux...

Pour plus de renseignements sur ces activités, nous vous invitons à venir consulter notre plaquette sur le site de la mairie ou à nous contacter par messagerie à l'adresse suivante : amicale.laique.stmed@gmail.com

La Fête de la musique de retour à Saint-Médard

Suite au succès de l'édition de 2015, un collectif s'est monté au sein de

l'amicale laïque afin de perpétuer cet événement.

Venez danser et vous détendre au son d'une programmation éclectique à la tonalité locale le dimanche 26 juin.

Lancement à partir de 11 heures dans l'église avec de la musique classique.

Après la traditionnelle galette saucisse de midi, les concerts s'enchaîneront entre la place du village et notre partenaire la Tête d'Affiche jusqu'à 22 heures.

Comme l'année dernière, vous pourrez flâner au sein des échoppes du marché artisanal auquel viendra se greffer un marché gastronomique de produit locaux. La restauration sera complétée par le Camion à Croquer.

Les Korrigans

Les Korrigans, association des parents d'élèves de St-Médard-sur-Ille, proposent toute l'année des actions, afin de récolter de l'argent pour financer des sorties, du matériel, des livres... pour l'école. En 2015-2016, l'association a ainsi reversé 5000 € à l'école (avec une augmentation possible de 1000 € en fin d'année si besoin); les élèves ont pu dernièrement, entre autres, profiter d'un spectacle de marionnettes pour les maternelles, d'une séance de cinéma pour les primaires, une sortie à l'aquarium de St-Malo pour les CP-CE1...

Parmi les actions menées chaque année, on trouve les ventes de gâteaux chaque vendredi de sortie de vacances (15 h 45-18 h 45), la vente du calendrier familial dès septembre, des objets réalisés par les enfants, une vente de bulbes et plantes en octobre,

une vente de chocolat pour Noël... ainsi que des événements festifs, tels que la fête de Noël, des animations à thème (Zumba...), le carnaval, la fête de fin d'année...

La fête de fin d'année aura lieu le samedi 25 juin, dans la cour de l'école, et proposera, comme chaque année, des stands de jeux divers et variés, une tombola avec de multiples lots, ainsi qu'un repas festif le soir.

L'association existe et agit pour nos enfants, elle a besoin de votre implication pour continuer à mener ces différentes actions.

Nous vous invitons donc à rejoindre les membres actifs et prendre part aux réunions d'organisation des différentes actions, apporter de nouvelles idées... Les réunions ont lieu en moyenne tous les deux mois pendant l'année scolaire, l'Assemblée Générale

se déroule fin septembre. Si vous souhaitez nous rejoindre, envoyez-nous un message : nous vous attendons nombreux pour nos enfants!

L'association a également besoin de bénévoles pour aider, en particulier lors des événements festifs et des ventes de gâteaux. Vous pouvez vous signaler auprès d'un des membres des Korrigans, ou nous envoyer un mail, nous vous ajouterons à notre liste de diffusion « coups de main ponctuels ». Cette liste ne vous engage pas pour chaque action, mais nous permet de faire appel quand il y a besoin!

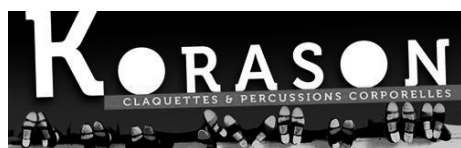
Si vous souhaitez suivre les activités de l'association, ou nous contacter : korrigans.stmedard35@gmail.com blog <http://leskorrigans.stmedard35.over-blog.com/>

Page Facebook :

« Les Korrigans St Médard sur Ille »



> Vie Associative



Week-end Korason : spectacles et expo les 4 et 5 juin 2016

Au cours de cette année, environ 70 personnes pratiquent claquettes, percussions corporelles, théâtre ou dessin dans les 8 ateliers de l'association Korason.



Christelle et les élèves de l'atelier dessin ont présenté une exposition à la bibliothèque pendant les mois de décembre à février, sur le thème du dessin d'observation d'animaux d'après photos et bandes dessinées.

Kawine propose ponctuellement, en dehors des cours, des stages de claquettes, débutant ou perfectionnement.

Les 4 et 5 juin 2016, les trois intervenantes et tous les participants vous présenteront chorégraphies, scènes de théâtre et dessins lors d'un week-end festif.

Le programme du week-end n'est pas encore bouclé, mais vous pourrez le consulter sur notre page facebook ou sur notre site. Venez nous découvrir ou redécouvrir nombreux !

Et si l'envie vous prend d'essayer nos activités, une semaine de portes ouvertes vous permettra de tester nos activités. Tenez-vous au courant ! Enfin, l'association cherche toujours de nouveaux bénévoles pour gérer l'association et donner un coup de main ponctuellement.

En attendant de vous voir nombreux rejoindre les troupes de Korason, vous pouvez nous joindre ou trouver des infos sur www.korason.fr / contact@korason.fr / 06 62 84 40 85 ou sur Facebook.

Le Club de l'Amitié



Ci-dessus, le roi Onofrio, entouré de ses reines, Paulette, Emilienne, Jeannine et Marie-Thérèse.

Jeudi 14 janvier les adhérents du Club de l'Amitié ont procédé au renouvellement des membres du bureau lors de l'assemblée générale. Celle-ci fut suivie du verre de l'amitié et du partage de la galette des rois.

Vous pouvez nous rejoindre, contact : 06 10 52 10 74.



Asphalte Guipel Athlétisme : marche Nordique en vue



Depuis plusieurs années, le club ne cesse d'enrichir ses offres sportives auprès d'un public de plus en plus large. 3 nouveaux créneaux en l'espace de 3 ans, dont 2 pour les sections jeunes et un pour Athlé Santé. Le club de l'Asphalte Guipel Athlétisme se s'arrête pas là et lance une nouvelle section en marche Nordique avec l'aide du coach Hugo Mamba du Stade Rennais Athlétisme. Afin de faciliter la mise en place de cette nouvelle section, nous assurerons une consultation par e-mail au cours du mois de mars et avril, des créneaux d'essais seront également proposés au cours du mois de Juin sur des sites naturels autour de Guipel et de St-Médard. Nous accueillerons les nouveaux pratiquants lors de la prochaine rentrée sportive. Rejoignez un entraîneur de talent qui vous transmettra son dynamisme dans une ambiance sportive et détendue.

Cette saison, le club ne compte pas loin de 150 adhérents dont une vingtaine de Médardais et avec deux tiers des effectifs de jeunes en école d'athlétisme. Ce nouveau record d'adhésion est dû à une structuration progressive de l'école d'athlétisme grâce des bénévoles diplômés et 5 encadrants professionnels.

Parmi nos bénévoles de St-Médard, nous pouvons saluer la forte implication depuis de nombreuses années de M^{me} Delphine Groyer, diplômée pour les jeunes de -12 ans

mais également en demi-fond pour les adultes. Delphine est aussi une athlète accomplie sur les cross, 10 km et aux interclubs.



De droite à gauche les benjamines, Servane, Maëlis et Romane.

Parmi les jeunes sportifs de St-Médard, la minime Noalig Wyckens détentrice du record du saut en longueur de Bretagne, vient de remporter 4 titres aux championnats départementaux fin février, au 50 m plat, au 50 m haie, en saut en longueur et au triathlon. Elle ne compte pas s'arrêter là avec une participation aux InterLigues courant du mois de mars à Rennes et aux épreuves combinées en avril prochain à Carhaix.

Chez les coureurs de fond, l'athlétisme ne se pratique pas uniquement en salle en saison hivernale, où ces derniers n'ont pas peur de mouiller le maillot et avec le sourire, lors du cross départemental de Fougères en décembre sous une pluie battante !

Contact : asphalteguipel@gmail.com
Site Internet : <https://sites.google.com/site/asphalteguipel/home>

> Vie Associative

Anciens combattants

C'est devant une bonne assistance et en présence de Lionel Van Aertryck, maire et de Régine Ledreux, son adjointe, que Joseph Trotard ouvrait la séance de cette assemblée générale qui s'est tenue à la Salle des Fêtes le samedi 6 février. Après avoir souhaité la bienvenue à tous les adhérents venus nombreux assister à cette réunion d'information, il remerciait M. le maire de sa présence, apportant ainsi un réel soutien à la Section toujours apprécié. Il demandait ensuite à l'assistance, d'observer un instant de recueillement en la mémoire de Daniel Lecoutre et tout récemment Yolande Thilliez, veuve PG. Il n'oubliait pas d'avoir une pensée pour les malades qui ne pouvaient être présents à cette assemblée. Il leur souhaitait un bon rétablissement.

Il poursuivait en rappelant le rôle important que mène au quotidien l'Association dans le domaine social : « *10 colis ont été distribués à nos malades en maison de retraite ou à domicile, une visite de réconfort très appréciée par nos adhérents* », précise le Président.

Ensuite, le compte-rendu d'activité 2015, année bien remplie, était présenté par le secrétaire André Dominicé, puis les adhérents munis du compte-rendu financier 2015 pouvaient suivre avec intérêt la présentation faite par Pierre Hillion qui faisait ressortir un léger bilan négatif. Ces deux comptes rendus étaient approuvés à l'unanimité.

Concernant les projets 2015, le Président, le programme arrêté comme suit : commémorations des 8 mai et 11 novembre; voyage du 5 au 12 juin à CORFOU; 11 juin : Participation au Congrès Interdépartemental au VERGER; début juillet : excursion dont le lieu reste à déterminer; 16 octobre : participation à la cérémonie d'hommage au soldat inconnu mort en AFN; puis pour terminer l'année une journée spectacle à déterminer fin novembre début décembre. Dans son intervention, Joseph Trotard a mis l'accent sur la mémoire qui doit être indéfectible et pérenne. Pour cela, il espérait que d'autres personnes



viennent rejoindre les quatre adhérents que la Section compte dans ses rangs en qualités de Citoyens de la Paix. À cet effet, il était heureux de souhaiter la bienvenue à deux nouveaux adhérents : un OPEX et un Citoyen de la Paix.

Concernant la défense des droits des A.C., une nouvelle fois, le Président regrettait que le budget des anciens combattants 2016 soit à nouveau en régression. **Face aux tentatives des différents Gouvernements de réduire nos acquis, il est nécessaire de rester solidaires et très vigilants.**

À l'issue de toutes ces informations, le rapport moral était adopté à l'unanimité. Ensuite, le moment était venu d'élire le nouveau Président. Sur proposition de Joseph Trotard, Pierre Hillion était élu à bulletins secrets à la quasi unanimité. Le Conseil d'administration s'est réuni ensuite et a élu Michelle Delépine, veuve d'AC/AFN au poste de Trésorière. Le nouveau bureau est donc formé comme suit :

Président d'honneur : Joseph Trotard;
Président actif : Pierre Hillion;
Vice-président : Dominique Guerin;
Secrétaire : André Dominicé;
Secrétaire-adjoint : Serge Moussart;
Trésorière : Michelle Delépine;
Trésorier adjoint : Emmanuel Ponsort;
Porte-drapeaux titulaires : Jean Roussel et Joseph Yardin;
Porte-drapeaux suppléants : André Demière et Emmanuel Ponsort.
Membre solidaire : Joseph Besnard.

Cette assemblée s'est clôturée par le verre de l'amitié puis par un repas convivial très apprécié.



Association 35 des Saint-Médard de France



Vous le reconnaissez Rémi avec son béret ?

Rendez-vous à St-Médard-du-Gers (32) cette année les 27 et 28 août 2016 pour le 20^e rassemblement des St-Médard !

Transport en mini-bus : 30 €/personne aller et retour.

Contacts pour réservation :

Marie-Françoise au 06 46 02 48 87

Paul-Pierrick au 06 81 57 69 12.

Deux autres dates à retenir :

- fête de Printemps le samedi 2 avril 2016 avec nos traditionnelles grillades;
- A.G. Nationale le samedi 16 avril à St-Médard des prés (département 85).

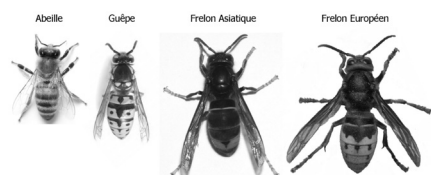
> Vie Associative

Chlorophylle

Le Printemps est synonyme de la reprise d'activités des insectes Pollinisateurs!

Mais il n'est pas souvent aisé de savoir à qui l'on a affaire.

Le panneau ci-dessous vous permettra de les identifier.



Tous ces insectes utiles dans la nature et sans qui la pollinisation ne serait pas assurée ont besoin de nourriture. Il est important pour eux de trouver nectar et pollen en quantité et en qualité pour qu'ils puissent subvenir à leurs besoins quotidiens. C'est pourquoi, il est nécessaire de favoriser la diversité des cultures dans nos champs et nos jardins. Les Plantes mellifères sont indispensables pour leur survie. Si vous le souhaitez, nous pouvons vous envoyer par mail une liste de mellifères, sur simple demande (asso.chlorophylle@free.fr).

Mais attention, parmi ces pollinisateurs, il y a depuis quelques années un intrus qui prends des proportions alarmantes, le **Frelon Asiatique**.

Malgré son air de rien, il prends un espace considérable sur notre territoire et depuis 2 ans, il a trouvé notre commune des plus attractives. En 2015, plus d'une dizaine de nids ont été détruits. (Un nid = 2000 individus) Malgré cela, en Automne nous avons pu découvrir encore quelques nids supplémentaires qui étaient cachés par les feuilles à plus de 20 m de hauteur. Certains ont pu encore être détruits, mais pour d'autres il était trop tard!

Oui trop tard! Mais qu'est ce que cela veut dire?

Tout simplement que : Quelques reines déjà fécondées sont allées

passer sagement l'hiver au chaud, dans un petit coin tranquille, chez vous ou ailleurs, pour ressortir au printemps prochain et fonder elles mêmes de nouveaux nids. D'où la prolifération !

Mais que peut-on faire ?

La période de piégeage des fondatrices est arrivée : du 15 février au 15 avril et du 15 octobre à fin novembre. Pour fabriquer un piège (consulter le site de la commune <http://www.saint-medard-sur-ille.fr/Recherche:frelonsasiatiques>)

Si vous remarquez un nid chez vous ou chez vos voisins, **n'intervenez pas!** Prévenez la mairie par téléphone au 02 99 55 23 53 ou par mail : mairie@smdsi.fr qui vous donnera la marche à suivre pour faire détruire ce nid. La destruction des nids de frelons asiatiques est prise en charge par la Communauté de Communes.

Les Incroyables Comestibles de Saint-Médard-sur-Ille

Le Printemps est arrivé! En tous les cas, sur le calendrier.

Mais les conditions de plantation sont elles favorables? C'est toujours une grande question! Il y a encore quelques journées où il ne fait pas bon mettre un plant dehors! Ce qui ne vous empêche pas de faire grandir quelques plants chez vous, bien au chaud en attendant de leur faire respirer l'air vif de notre campagne.



Vous avez quelques plants que vous voulez partager?

Quand le temps sera venu, vous pourrez les installer confortablement dans les bacs prévus pour les

Incroyables Comestibles. Deux bacs sont à votre disposition place de l'église et deux autres sur le terrain derrière la salle polyvalente.



Il ne tient qu'à vous Médardais d'y planter ce que vous voulez. Le principe est simple, on plante, on arrose et on récolte.

Si vous voulez rejoindre notre groupe, c'est avant tout des moments de partage. Contactez-nous :

asso.chlorophylle@free.fr

Grainothèque : semences à partager

Nous vous rappelons également qu'une Grainothèque est à votre disposition à la bibliothèque de Saint-Médard-sur-Ille.

Grainothèque

Semences à Partager

Prenez, déposez, librement les graines qui vous plaisent

Comment faire pour participer?

Les semences de la boîte sont libres, vous pouvez vous servir! En échange vous déposez une autre enveloppe avec des graines. Ce geste vous incitera peut-être à participer car la démarche est beaucoup plus simple que l'on croit et très ludique. Faites participer les enfants! Assurez-vous pour le bien être de tous, de :

- n'utiliser aucun engrais chimique : le bio c'est si bon!
- ne pas introduire de semences hybrides F1 (non reproductibles).

> Vie Associative

L'Ecot pain du Fourn'Ille



Comme vous avez pu le constater, le fournil situé près du canal a changé d'allure. En effet, depuis 3 ans la communauté de communes du Val d'Ille (à qui appartient le bâti et le foncier) mène une réflexion sur la rénovation du bâtiment, en parallèle avec celle du futur restaurant.

Apprenant le projet, une poignée de Médardais s'est déclarée afin de participer à sa réhabilitation, accompagnée par des professionnels sous formes de stages participatifs. Après plusieurs concertations, l'intervention de la SCIC ECLIS de Dinan est toutefois privilégiée.



La coopérative ECLIS a pour objectif entre autres, de former des personnes en reconversion professionnelle, des demandeurs d'emploi et les acteurs de la filière de l'habitat. Les aspects de formation, de solidarité, du respect

des méthodes de constructions et utilisations de matériaux du bâti ancien ont motivé cette décision.

Après deux semaines d'intervention et un travail de qualité, le four, les ouvertures et les enduits extérieurs en terre ont été restaurés. Mais tout n'est pas encore réalisé. Reste encore certains postes, notamment les enduits intérieurs, le sol, les menuiseries extérieures, la charpente couvrant la boule du four. Et cette fois-ci, c'est aux bénévoles de se retrousser les manches. En effet, sous la responsabilité de professionnels, la suite de la rénovation est ouverte aux bonnes volontés qui souhaiteraient y participer. Pour en connaître les modalités, n'hésitez pas à vous faire connaître par mail, les différents rendez-vous vous seront communiqués.

Pour terminer, le Val d'Ille a déposé auprès de la Fondation du patrimoine un dossier de souscription populaire pour financer le chantier participatif. En cas de réponse positive, tous les habitants et personnes intéressés à la participation de la mise en valeur du patrimoine local, pourront effectuer un don en ligne ou par bulletin papier en échange d'une réduction d'impôt à hauteur de 66 % du montant de



leur don, ainsi que les contreparties suivantes :

- une première adhésion annuelle gratuite à l'association (utilisation du four et invitations aux rendez-vous);
- une invitation à l'inauguration et la première mise en route officielle du four;
- la mise en place d'un registre des donateurs à la disposition des visiteurs et conservé dans le fournil.

N'hésitez pas non plus à adhérer à l'association l'« Ecot pain du Fourn'Ille », même si vous ne souhaitez pas participer aux travaux. Cela vous permettra d'utiliser le four lors des allumages durant l'année. L'adhésion est de 5 euros. Ecrivez-nous et nous vous enverrons un bulletin d'adhésion.

lecotpaindufournille@gmail.com

À bientôt.

THEATRE
Saint Médard Sur Ille
La Troupe se m'Art présente :

LA DEGRINGOLADE!

Une comédie de Jean-Claude Martineau

AVRIL 2016

Vendredi 1	20h30
Dimanche 3	14h30
Vendredi 8	20h30
Samedi 9	20h30
Dimanche 17	14h30
Vendredi 22	20h30
Samedi 23	20h30

Salle polyvalente
5 €

★★★

Sur réservation
07.50.86.93.17
theatrestmedard@gmail.com

La Troupe Se m'Art

Pour la 5^e année consécutive, « La Troupe Se m'Art » remonte sur les planches et vous donne rendez-vous pour 7 représentations à St-Médard. Pour la saison 2016, les 7 comédiens de la troupe, qui enchaînent les répétitions depuis septembre, auront le bonheur de vous divertir, en jouant « La dégringolade », une comédie d'environ 2 heures en 3 actes de Jean-Claude Martineau.

Pour découvrir si « La dégringolade » est sur la bonne pente, venez nous voir les vendredi 1^{er}, 8 et 22 avril à 20 h 30 - Samedi 9 et 23 avril à



20 h 30 - Dimanche 3 et 17 avril à 14 h 30 à la salle Polyvalente.

Entrée : 5 €

Réservations au 07 50 86 93 17 ou theatrestmedard@gmail.com

La troupe se m'Art

> Les Informations

Agenda

- Vendredi 1^{er}, 8 et 23 avril à 20 h 30
- Samedi 9 et 23 avril à 20 h 30
- Dimanche 3 et 17 avril à 14 h 30

Salle polyvalente
Pièce de théâtre présentée
par la Troupe se m'Art «La dégringolade».

- Samedi 2 avril - Salle des Fêtes
Soirée grillades par l'asso 35
des St-Médard de France.

- Dimanche 3 avril
Stages de claquettes par Kawine
de 11 h à 16 h - Salle des fêtes;
Randonnée pédestre à St-Sulpice la Forêt
à 14 h par l'amicale laïque.

- Mardi 19 avril à 20 h 30
Conseil municipal.

- Dimanche 24 avril - Salle des fêtes
Stages claquettes par Kawine de 11 h à 16 h.

- Vendredi 29 avril à 20 h 30 - Écluse
La Péniche-spectacle accueille la Cie
« Tchikini sound ».

- Samedi 30 avril - Dimanche 1^{er} mai
Week-end randonnée dans la presqu'île de
Rhuys par l'amicale laïque.

- Dimanche 8 mai - Salle polyvalente
Commémoration victoire 1945.

- Mardi 17 mai à 20 h 30
Conseil municipal.

- Samedi 28 mai
Journée citoyenne
par le comité « Au fil de l'âge ».

- Samedi 4 - Dimanche 5 juin
Fête de fin d'année de Korason
(expo, spectacles de claquettes et de body
percussions, théâtre enfants);
Rando à Saint-Jouan-des-Guérêts
par l'amicale laïque.

- Vendredi 10 juin - Salle polyvalente
Art floral par l'amicale laïque.

- Samedi 11 juin - Salle polyvalente
Spectacle de danse de l'Amicale laïque.

- Mardi 21 juin à 20 h 30
Conseil municipal

- Samedi 25 juin
Fête de l'école par les Korrigans.

- Dimanche 26 juin à 11h
Fête de la musique dans le bourg,
avec marché artisanal et marché
des producteurs locaux.

État civil

Naissances

4 novembre 2015, Lia ADAM MACRI, La Bouftière
4 février 2016, Andrea ANGER SEVILLA, La Landrais
16 février 2016, Tom TESSIER LERAY, 6, Clos de la Fontaine
21 février 2016, Margaux CASTEL, Le Haut Launay
11 mars 2016, Bérénice BRETEL, 27, Le clos de la Fontaine

Mariage

7 août 2015, François-Guillaume DESGRÉES DU LOU et
Alexandra LE BRETON DE LA PERRIERE, Le Bois Geffroy

Décès

9 janvier 2016, Pierre RACAPÉ, Bellevue, 73 ans
28 février 2016, Denise THÉBAULT veuve LETOURNOUX,
La Rabetterie, 83 ans
26 mars 2016, Joseph JUBAULT, 1, Chemin du Louvre, 93 ans

Urbanisme

Permis de construire

RENAULT - RENOIR, lotissement des Poiriers, maison individuelle
BRUEZIERE André, Les Préaux, carport
LESCOUARC'H - ROGER, lotissement des Poiriers, maison individuelle
PIRASTU Patrizio, lotissement des Poiriers, maison individuelle
GUINARD - FESKIW, lotissement des Poiriers, maison individuelle
MEKNOUN - TERKI, lotissement des Poiriers, maison individuelle
L'OEILLET - BOISSIERES, lotissement des Poiriers, modification d'un préau

Déclarations préalables

GUITTON Jean-Paul, Les Jannais, abattage d'arbres
REGION BRETAGNE, 1 rue de la Gare, bardage annexe maison éclusière
ANGER Yann, La Landrais, modification d'ouvertures
VAL D'ILLE, rue du Fournil, rénovation du fournil et du four
LERETEUX Florian, 3 résidence des Genêts, modification d'ouvertures
DESILLE Didier, Flux, fenêtre de toit

NOUVEAUTÉ : un marché de créateurs locaux a lieu le dernier
samedi du mois devant le café « La Tête d'Affiche ».

INFORMATION DE LA PRÉFECTURE : le service CNI/Passeports
de la préfecture est lourdement impacté par de très nombreux appels
téléphoniques, divers, émanant notamment d'usagers, en demande
de titres ou s'inquiétant de l'état d'avancement de la fabrication de
leurs titres. La préfecture a donc décidé de supprimer tout accueil
téléphonique et de recevoir les demandes d'usagers uniquement sur
boite mail : cni-passeports@ille-et-vilaine.gouv.fr

Un abonnement sur demande à la lettre d'information en ligne est possible auprès de mairie@smdsi.fr